



# L'Éditorial de Yannick BOUBÉE, Maire

L'année 2009 s'annonce agitée. L'avidité des financiers est à l'origine de la situation actuelle qui peut prendre des allures de catastrophe économique et sociale et qui n'est, ni plus, ni moins, que la crise du système. Parce que laisser le marché seul dominer conduit à une funeste impasse : celle de l'argent roi, de l'argent fou qui écrase l'Homme et détruit la planète. Nul ne sait combien de temps durera cette crise mais il faudra qu'elle débouche sur **un nouveau monde, respectueux des individus, de l'environnement et promoteur de vraies valeurs. Ce sera mon premier vœu.** En effet, aujourd'hui, le capital est mieux rémunéré que le travail ; aujourd'hui, des salariés sont obligés d'aller aux Restaurants du Cœur. Ceci est d'autant plus intolérable que le « bouclier fiscal » organisé par le Gouvernement limite la contribution des plus riches de notre pays à l'effort national.

L'année 2009 sera une année difficile pour notre collectivité. Compte tenu des besoins et de l'absence d'une véritable péréquation nationale entre les territoires, l'élaboration de notre budget s'avère particulièrement ardue et devrait se traduire par une participation accrue de tous. Sinon, nous nous verrions dans l'obligation de diminuer les services publics, restreindre nos investissements ou augmenter notre dette au-delà du raisonnable. Dans le cadre de la réforme à venir des collectivités locales, **que l'Etat se rappelle de son obligation d'assurer l'égalité entre tous les citoyens et de son nécessaire devoir de solidarité nationale : ce sera mon deuxième vœu.**

L'année 2009 sera l'année d'un refus : celui de la retenue de l'Ousse, à l'Est de notre Commune. Ce projet, recalé il y a 11 ans, est exhumé. Il noierait 115 hectares de terres de qualité, précieuses pour notre agriculture suburbaine, cette agriculture de proximité soucieuse de la qualité de ses produits et de son environnement. Mentionné à ma demande et reconnu comme menace dans l'agenda 21 de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes en 2007, ce barrage ne s'inscrit pas dans une démarche de développement durable. Je le combattrai résolument avec tous ceux qui le jugent inacceptable. Vous avez compris le sens de **mon troisième vœu : que la raison l'emporte et que cette retenue ne voit jamais le jour !**

A vous tous, avec une pensée particulière pour nos anciens qui souffrent et pour nos jeunes qui doutent de leur avenir, je vous présente mes vœux chaleureux de réussite et de bonheur.

*Bonne et heureuse année 2009* 



## Bulletin d'Information Municipal

Directeur :  
**Yannick BOUBÉE**  
Rédacteur :  
**Maryvonne GARBAYE**

Ont collaboré à ce numéro :  
Pierre FAURE  
Anne-Lise GAILLARD  
Hervé GAILLARD  
Caroline LAUTRE  
Jean-François LOPEZ  
Valérie PALUSTRAN



## BREVES ...

### Prévention contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie (bois, gaz, charbon...), le monoxyde de carbone est un gaz invisible et inodore qui peut s'avérer mortel en moins d'une heure. Pour éviter les risques d'intoxication, il est important d'aérer votre logement et de ne pas boucher les entrées d'air. D'autre part, un entretien régulier de vos installations de chauffage par un professionnel est nécessaire. En cas de suspicion d'intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), il convient d'aérer puis d'évacuer les locaux et d'appeler les secours.

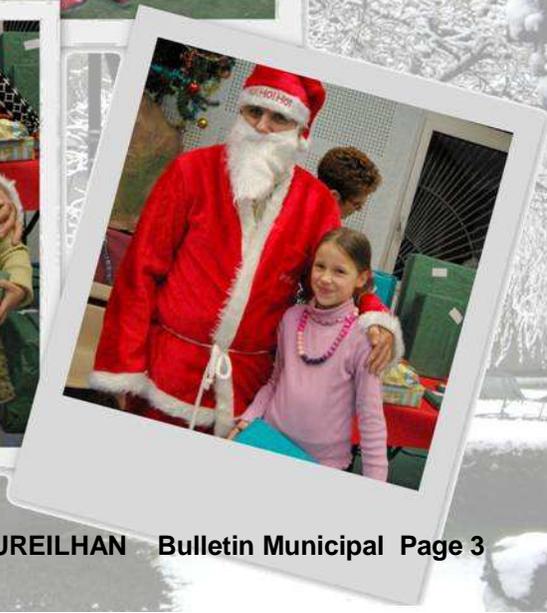
Pour plus de renseignements, consultez le site [www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr) (dossier « Prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone »).

### Concert ASCA Musique

Samedi 31 janvier à 15h00 à l'auditorium de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan, 2ème concert de l'audition 2008 – 2009 des élèves de l'école de musique de l'ASCA. **Entrée libre**

Entrée piétons avenue Jean Jaurès,  
Accès au Parking : Rue des Pyrénées.

# Les élèves des écoles maternelles et les enfants du Comité des Œuvres Sociales



# Le CLAE : un dispositif essentiel dans la prise en charge éducative des enfants.

Au mois de novembre, le Centre de Loisirs Associé à l'École a ouvert ses portes pour les élèves des écoles primaires. L'objectif du CLAE est d'améliorer l'accueil de l'enfant tout au long de sa journée. Ce dossier est l'occasion de vous présenter cette structure, qui permet d'enrichir les temps périscolaires.

## Qu'est ce que le CLAE ?

Le CLAE, Centre de Loisirs Associé à l'École, agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, accueille les enfants des écoles primaires durant les temps périscolaires :

- Le matin avant l'école (7h30-8h35),
- Lors de la pause méridienne (11h50-13h50),
- Le soir (17h00-18h30).

## Pourquoi créer un CLAE à Aureilhan ?

Chacun conviendra que l'éducation de nos enfants doit être une priorité. Sur ce point, notre Commune mène une politique de la jeunesse active puisque elle s'est dotée d'un Centre de Loisirs accueillant les enfants à partir de 3 ans, ouvert non seulement lors des vacances, mais également tous les mercredis en période scolaire. D'autre part, les élèves des écoles primaires bénéficiaient déjà d'animations pendant la pause méridienne, activités organisées par les animateurs de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). Pour être complet, il ne manquait plus que la prise en charge des temps périscolaires du matin et du soir. Il était donc logique de mettre en place un Centre de Loisirs Associé à l'École agréé et assuré par les mêmes animateurs qualifiés de la MJC ainsi que par les agents communaux qui interviennent déjà auprès des élèves lors des garderies.



## Une Journée au CLAE

**De 7h30 à 8h35 :** les enfants sont accueillis par les animateurs et s'adonnent au dessin, à des jeux de société, à la lecture... où l'élève est libre de jouer seul, sous l'œil attentif d'un adulte.

**A 11h50 :** les enfants prennent la direction du restaurant scolaire. Avant et après le repas, ils peuvent participer aux activités proposées par les animateurs :

- activités permanentes (dessin, jeux de société, lecture...);
- ateliers ponctuels et encadrés (activités manuelles, d'expression corporelle, jeux collectifs, sportifs ...) en lien avec le thème de l'année.

Une partie du personnel se charge de l'accompagnement des repas, moment également d'apprentissage.

En parallèle, un animateur reste jusqu'à 12h30 à l'école afin d'encadrer les enfants ne déjeunant pas au restaurant scolaire. Il revient également à 13h30 afin d'accueillir les enfants arrivant plus tôt à l'école.

**De 17h à 18h30 :** les animateurs du CLAE mettent en place des activités calmes.



## Les missions d'un Centre de Loisirs Associé à l'École

**Assurer la continuité entre le temps scolaire et le temps de loisirs,**

**Développer des activités en plaçant l'enfant au centre des préoccupations pédagogiques,**

**Rechercher une cohérence et une complémentarité entre les différents acteurs éducatifs et les actions menées.**

# 3

## QUESTIONS A Caroline LAUTRE Directrice du CLAE



*Que proposez vous aux enfants pendant les temps d'accueil du matin midi et soir ?*

Pour proposer aux enfants des activités variées qui leur correspondent, nous nous appuyons sur notre projet d'animation. Il détaille les actions que nous mettons en place pour atteindre les objectifs fixés.

Notre thème, cette année, tourne autour des moyens d'expressions, en lien avec le projet d'une des écoles d'Aureilhan. Nous allons tenter d'expliquer aux enfants les différents moyens d'expression que nous avons à notre disposition : la musique, le théâtre, le cinéma, la photographie, le langage des signes, l'art plastique... et comment les utiliser par le biais de différents ateliers ou activités manuelles.

*Combien de personnes travaillent avec vous pour la mise en place de ces activités ?*

En tant que structure accueillant des enfants, nous sommes tenus à une réglementation très stricte qui provient du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Un animateur doit avoir un groupe de 14 enfants maximum, à sa charge. Nous avons également des normes d'encadrement : ainsi, une équipe devra être composée de 50% d'animateurs diplômés (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, ...), 30% de stagiaires et 20% de non diplômés.

Notre équipe est donc composée de 16 personnes : 2 directeurs, titulaires d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire) et 14 animateurs répartis sur chaque école.

*Vous accueillez beaucoup d'enfants au moment du repas, quels moyens mettez vous en place pour le bon fonctionnement de ce temps là ?*

En effet, nous recevons environ 160 enfants par jour et avec un tel nombre, sans la mise en place de certaines règles, ce serait vite la pagaille ! Nous avons donc établi avec eux des règles de vie en collectivité, qu'ils ont signées. Par exemple : ne pas dire de gros mots, ne pas se battre, être poli, se respecter les uns, les autres, etc... .

Malgré notre vigilance, des petits problèmes surviennent et lorsque ces règles de vie ne sont pas respectées, nous sanctionnons les enfants, non sans les avoir avertis verbalement par avance de ce qui les attendait si leur comportement ne changeait pas. Si l'enfant sanctionné plusieurs fois ne tient pas compte de nos avertissements, nous prenons contact avec ses parents afin de les mettre au courant de son attitude.

Si les appels aux parents se répètent plus de trois fois, des sanctions plus graves seront prises telles que l'exclusion temporaire ou définitive du restaurant scolaire. Nous n'espérons pas bien évidemment arriver à de telles extrémités, mais il est nécessaire que les enfants sachent que leur comportement n'est pas sans conséquence.



### ✻ Les objectifs du projet pédagogique du CLAE d'AUREILHAN

- Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe ;**
- Susciter l'imagination et la création des enfants ;**
- Prendre en compte et respecter le rythme de vie de l'enfant ;**
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.**

## Meilleurs vœux

A tous les aureilhanaises et aureilhanais,

A tous les bénévoles qui s'investissent au sein des nombreuses associations sportives et culturelles qui animent notre commune,

A toutes les forces vives, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs,... qui font vivre notre cité, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2009.

Qu'elle vous apporte santé, bonheur, prospérité et que s'exprime entre nous la solidarité dans ces temps qu'on nous annonce difficiles.

Souhaitons pour notre commune qu'elle aborde avec dynamisme et détermination les défis de la modernité pour que chacun s'épanouisse dans un environnement qui lui soit propice.

Annie AGUADO      Françoise MAZOUÉ  
André BOYRIE      Jean-Marc LACABANNE

Conseillers Municipaux d'opposition – Groupe Aureilhan CHANGEMENT

---

### Réagir et se mobiliser

À l'occasion de la séance du Conseil municipal du 02 décembre 2008, J-M Lacabanne et son groupe de droite ont affiché tout **leur cynisme et leur hypocrisie**. En effet, par la bouche de leur leader, la droite aureilhanaise a demandé que la révision à la hausse (2%) des tarifs publics n'intervienne pas en raison... de la situation sociale tendue et de la crise économique en cours !

Alors que et contrairement à nous, la droite aureilhanaise a toujours voté ces augmentations, elle veut aujourd'hui, à peu de frais, se donner une image sociale en singeant petitement dans notre commune la pratique de leur idole nationale Sarkozy.

La ficelle est vraiment grosse et... usée puisque ce gouvernement, sous prétexte de réformes nécessaires nous dit-il, n'a de cesse de creuser le fossé de la précarité et de la misère dans notre pays, de privatiser les services publics et d'asseoir toujours plus la domination violente des nantis et du patronat sur les différentes catégories de la population : jeunes, travail-

leurs et retraités.

Dès lors, on ne peut accepter les propos ni de la droite aureilhanaise ni de Sarkozy qui nous dit, lors des vœux télévisés, que **"les difficultés qui nous attendent en 2009 seront grandes"**.

Un président et des ministres qui font débauche d'argent public pour leur train de vie et orientent la société dans une impasse, ne peuvent en aucune façon continuer à se prétendre légitimes.

Il est temps de montrer, par la mobilisation massive à tous les niveaux, **la responsabilité** de ce gouvernement et de son président dans les difficultés actuelles.

**Le seuil de tolérance** à cette politique néfaste pour la société est, depuis longtemps, largement dépassé.



**Jacques Lapalisse  
& Audrey Mauhourat,  
conseillers municipaux d'Aureilhan**

Le 05.01.09

## Groupe socialiste

---

L'action politique n'a de sens que si elle est construite dans le respect de l'Intérêt Général. La période est propice au bilan et il est légitime que nous vous rendions compte des principales réalisations de l'équipe municipale (PS, PC et Verts).

### Qu'avons-nous fait en 2008 ?

Tout d'abord, nous avons poursuivi et achevé des programmes initiés par Pierre DUSSERT :

- **la Place François MITTERRAND** –c'est-à-dire la Place de la Mairie- a été finie ; sa structure minérale et son organisation qui avaient pu en étonner certains lors de sa conception ou de sa réalisation, séduisent aujourd'hui bien du monde, d'ici et d'ailleurs.
- **l'extension du restaurant scolaire** rendue nécessaire par une fréquentation qui a quasiment doublé en 10 ans, a été menée à bien, à la satisfaction des élèves et de leurs parents qui ont apprécié le plus grand confort apporté par cet aménagement conséquent.
- **la rénovation de la Maison du Temps Libre**, achevée il y a 4 mois, permet d'accueillir chaque semaine dans d'excellentes conditions les 400 adhérents des 10 associations qui la fréquentent.
- **les locaux mis à disposition de la section Basket** de l'Amicale Sportive et Culturelle d'AUREILHAN, sous la scène du Centre Jean Jaurès, sont aujourd'hui terminés.
- les travaux préparatoires à **l'Opération de Rénovation Urbaine** du quartier du **Bout-du-Pont** sont finis.

Puis, nous avons également réalisé 2 autres engagements de notre programme municipal. Cet été, **le Centre de Loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans** a ouvert ses portes et connu un vif succès puisque une trentaine d'enfants le fréquente régulièrement.

Et il y a 2 mois, **le Centre de Loisirs Associé à l'École** était créé, quelques 180 élèves profitent de l'ensemble des activités proposées par les 11 animateurs recrutés par la Maison des Jeunes et de la Culture à qui nous avons confié ce nouveau service.

A l'énoncé de ces réalisations et hormis l'environnement urbain, chacun aura perçu à qui ces investissements sont dédiés : à la jeunesse d'une part, et aux associations, créatrices de lien social et du vivre-ensemble, d'autre part.

### Quels sont nos projets pour 2009 ?

- la concrétisation de **l'Opération de Rénovation Urbaine au Bout-du-Pont** qui va changer ce quartier, chantier important pour nos finances que nous accompagnons par l'opération de réhabilitation des façades.
- **la construction du local de la section Tennis** de l'Amicale Sportive et Culturelle d'AUREILHAN, face aux courts du Parc des Sports.
- **la rénovation et l'extension de l'école maternelle Marcel Pagnol** commenceront cette année. Ce projet sera correctement dimensionné, en phase avec la réalité des effectifs qui nous sont et nous seront confiés.
- le début de la mise en œuvre des préconisations de l'audit acoustique et thermique en cours de réalisation actuellement aux **écoles primaires Joliot-Curie et Lamartine**.

Vous le constatez, cette année encore, les priorités restent les mêmes, au-delà des aménagements de voirie que nous serons amenés à programmer sur le territoire de la cité.

Pour le Groupe Socialiste,  
Claude PAHU

## Groupe des élus communistes et apparentés

---

Un constat s'impose : nous sommes face à un Président et un Gouvernement qui privatisent les Services Publics, démantèlent les services de santé, attaquent les retraites et favorisent la précarité.

En ce qui concerne les finances locales, il s'agit bien d'un avis de tempête : jusqu'à quand les élus pourront-ils mettre en œuvre la politique pour laquelle les citoyens les ont élus ? Devant cette politique anti-sociale si violente, comment le leader de la Droite aureilhanaise peut-il s'étonner de la nécessaire revalorisation budgétaire pour 2009 ? Quelle hypocrisie !

Les élus du groupe Communiste Républicain d'Aureilhan vous souhaitent une bonne année 2009. Qu'elle soit solidaire et porteuse de paix pour vous, pour les gens qui souffrent et subissent la guerre partout dans le monde. Que vos élus puissent aborder cette année avec dynamisme et avec des moyens qui leur permettent d'être toujours à votre écoute.

Chantal BADENCO, Daniel RIVIERE, Simone GASQUET, Daniel LAREGOLA, Manuel ESPEJO,  
Conseillers Municipaux d'Aureilhan.

# L'endettement des communes – Qu'en est-il ?

## Et la dette d' AUREILHAN ? ... Parlons-en

La presse s'est fait l'écho, récemment en ce qui concerne la ville centre de notre agglomération, de débats passionnés sur sa dette et plus particulièrement des conséquences financières dans le contexte international actuel.

Comme pour les ménages, les emprunts contractés par les communes comportent des prêts à taux fixes et des prêts à taux variables. Dans le cas des communes, compte tenu des sommes investies, les systèmes sont un peu plus complexes. Nous avons contracté des prêts à :

- taux fixes ou taux variables pendant toute la durée de l'emprunt.
- taux fixes, pendant une période, qui peuvent être changés ensuite en prêts à taux variables ou rester en taux fixes.
- taux fixes dont la valeur peut changer lorsque l'index choisi dépasse un seuil préfixé. Ce sont ces derniers que l'on appelle prêts structurés ou « toxiques » qui sont les plus dangereux en période de grande fluctuation de ces index.

Certaines villes ont eu recours – plus que de raison- à ce type de prêt et subissent dans la conjoncture actuelle une augmentation des frais importante.

Un certain nombre d'Aureilhanais, informés des problèmes financiers des collectivités locales, se sont inquiétés de la situation de notre cité.

Nature des prêts	Pourcentage de la dette	Taux moyens
Taux fixes	82%	4,46%
Taux variables	3%	3,85%
Taux structurés	14%	4,62%

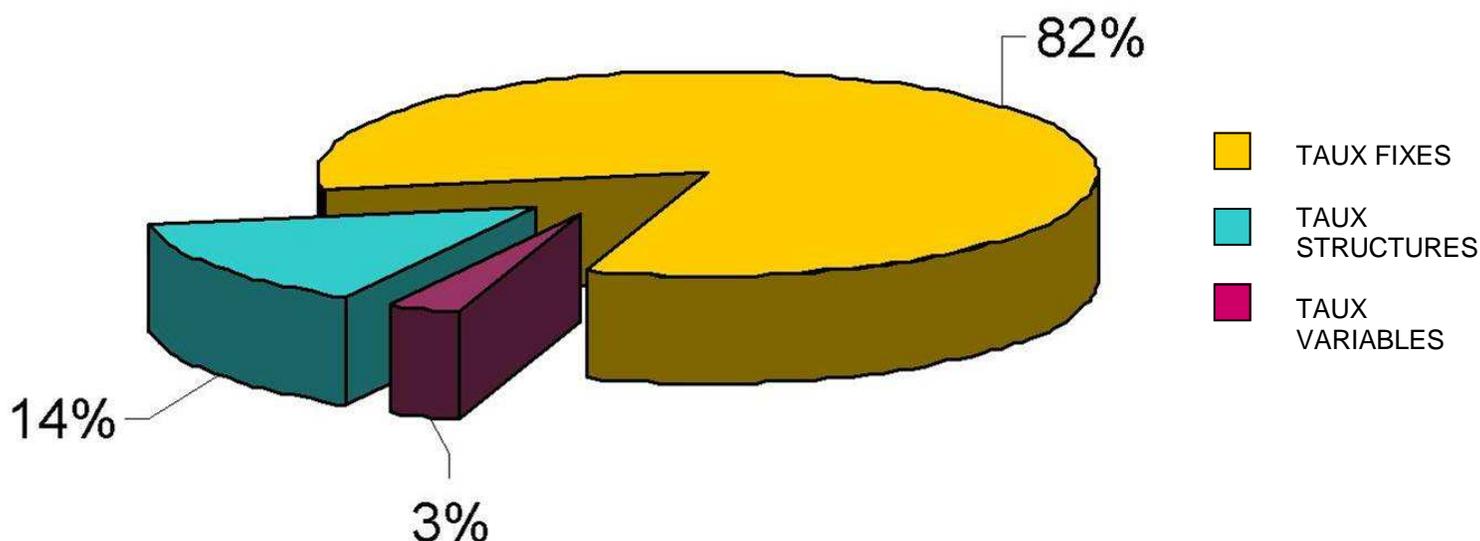
Rassurons-les. Depuis des années, nous sommes particulièrement attentifs à la composition de notre dette.

Voici ce qu'il en est exactement :

- plus de 80 % de la dette est à taux fixe, avec possibilité de passer un tiers de l'encours restant à taux variable si l'opportunité est à saisir, autorisant ainsi une gestion dynamique de la dette,
- 3 % de la dette est à taux variable,
- Un seul prêt est à taux structuré ; le taux payé en 2008 a été de 4,62 %,
- le taux moyen global de toute la dette pour l'exercice 2008 est de 4,45 %, niveau raisonnable traduisant une bonne gestion des taux. En tous cas, inférieur à celui de 2007 (4.67 %), ce qui est loin d'être le cas pour de nombreuses collectivités locales.

## AUREILHAN

### POURCENTAGE DE LA DETTE



## Favoriser l'insertion des plus démunis Rencontre avec les bénévoles des Restaurants du Cœur

La campagne hivernale a repris ses activités dans la salle annexe du Centre Jean Jaurès depuis le 4 décembre. Tous les jeudis après-midi, 16 bénévoles distribuent des denrées, permettant aux plus démunis de confectionner des repas équilibrés. Rencontre avec ces femmes et ces hommes qui œuvrent pour le « mieux-être » de chacun.



### Une équipe structurée

Deux ans déjà que le centre de distribution d'Aureilhan a ouvert ses portes pour venir en aide aux personnes défavorisées d'Aureilhan, Barbazan Debat, Bours, Chis, Orleix, Sémeac, Soues. Créés en décembre 2006 pour désengorger le centre de Tarbes, les « restos » aureilhanais ont donc entamé leur troisième campagne hivernale, sous la responsabilité d'Abel RIEUDEBAT, animateur de centre, et de ses trois adjointes (Monique LAMY, Sandra PAULY et Colette RIDOU). Le quatuor est solidement épaulé par douze autres bénévoles, formant une équipe structurée et rigoureuse, qualités indispensables pour gérer l'importante logistique et assurer le suivi des personnes, mais également et surtout chaleureuse et humaine.

Afin de mener à bien sa mission, l'as-

sociation peut compter sur le soutien de la Commune qui met à disposition la salle annexe du Centre Jean Jaurès et a fourni un congélateur pour conserver les denrées.

### Une aide diversifiée tournée vers l'insertion sociale et professionnelle

L'association des Restos du Cœur apporte une aide diversifiée, s'inscrivant dans une démarche globale. Son objectif : la resocialisation des personnes les plus démunies. Ainsi, en plus d'apporter une aide alimentaire, les bénévoles aident au retour à l'emploi et la formation professionnelle : l'an dernier, le centre d'Aureilhan a permis six retours à l'emploi et une création d'entreprise.

### Lutte contre l'illettrisme

Enfin, nous pouvons saluer la mise en place de l'atelier CLEF, Comprendre

Lire Ecrire le Français, qui ne s'adresse pas uniquement aux personnes bénéficiant de l'aide alimentaire. Deux animateurs interviennent, à l'appui de supports pédagogiques, pour permettre de réaliser des actes de la vie courante (rédiger un chèque, lire et comprendre des étiquettes...). Pour plus de renseignements sur l'atelier CLEF, vous pouvez contacter Monsieur Jean-Paul BAUD (05.62.36.59.00).

### La campagne des Restos du Cœur en chiffres

Au centre de distribution d'Aureilhan pour la période 2007/2008 :

- 22300 repas distribués ;
- 98 familles aidées ;
- 220 personnes accueillies par semaine ;
- 12 tonnes de denrées distribuées.



L'ensemble de l'équipe des bénévoles



Les responsables du Bureau avec les Maires d'ORLEIX, de SOUES, de CHIS et d'AUREILHAN

### Les 16 bénévoles des Restos du Cœur

Marcel AGUILLON – Claude AMILHAT – Christine BEIGBEDER – Isaline BERG – Marie-Françoise GRANGÉ – Monique HENRY – Caroline LACROUTS – Monique LAMY – Roland MONTMASSON – Sandra PAULY – Michel PEINADO – Colette RIDOU – Abel RIEUDEBAT – Michèle RIQUELME – Nicole SEMBLANCAT – Michèle STAMPA.

## La résidence « Les Chardons Bleus » Une réponse aux besoins en logement

Mi-novembre, les riverains des rues des Castors et du XI Novembre ont vu s'installer grue et cabanes de chantier. En effet, le terrain situé face à la rue Jules Guesde accueille une nouvelle résidence : « Les Chardons Bleus ». Le projet, sous maîtrise d'ouvrage de l'Office Public de l'Habitat (OPH), avait été présenté aux riverains en octobre 2006 par Pierre DUSSERT et François CORNUZ, respectivement Maire et Directeur Général de l'OPH.

**A**vec le projet de résidence « Les Chardons Bleus », l'Office Public de l'Habitat propose un programme mixte. En effet, avec 33 maisons individuelles entourées de 11 lots nus mis à la vente, le projet est composé de logements locatifs et de parcelles en accession à la propriété, ce qui générera une mixité de statuts, garantie d'un équilibre social.

### Une architecture intégrée dans l'environnement

Si le nom de la résidence rappelle une plante bien connue de nos terres pyrénéennes, les auteurs du projet ont eu à cœur de l'intégrer et de respecter l'environnement. Tout d'abord, les maisons seront à ossature mixte : le rez-de-chaussée en maçonnerie traditionnelle et l'étage en ossature en bois. De plus, les habitations bénéficieront du label Qualitel THPE 2000 (Très Haute Performance Énergétique), permettant de réaliser des économies d'énergie. Enfin, chaque maison sera dotée d'un jardin et des espaces verts arborés seront implantés au cœur de la résidence.

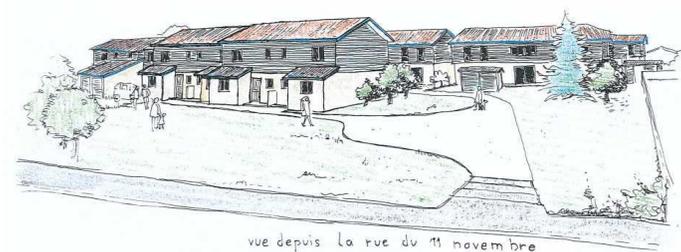


Bâtiment E / Type T4 et T5 avec garage - (3 logements)  
Façade Ouest



Bâtiment E / Type T4 et T5 avec garage - (3 logements)  
Façade Est

Façades - Ech. 1/100<sup>e</sup>



vue depuis la rue du 11 novembre



vue depuis le parking central

### Plan de masse



### \* Les Chardons Bleus en chiffres

**31** maisons de Type IV et **2** maisons de Type V  
regroupées en **9** ensembles ;

**11** lots nus de **450 m<sup>2</sup>** mis à la vente ;

**Durée des travaux : 13 mois**

## A vos marques, prêts... courez ! Avec l'ASCA Fond et Grand Fond

**O**n ne présente plus le club aureilhanais de Fond et Grand Fond, organisateur de la traditionnelle *Corrida Lous Berretes* (qui a réuni cette année encore quelques 300 coureurs et marcheurs), club de 80 licenciés portant fièrement les couleurs orange et bleue lors des nombreuses courses hors-stade. Tous les mardis et jeudis, le stade Jules Ferry est le point de rendez-vous des *mordus du bitume* qui arpentent les rues d'Aureilhan afin de préparer les championnats de la saison, sous l'œil attentif de leur Président connu et reconnu de tous, Serge ASTUGUEVIEILLE. L'occasion nous est donnée de rendre hommage à cette figure aureilhanaise, qui fût pendant 29 ans le policier municipal de la Commune. L'engagement associatif et le don de sa personne n'ont pas de

secret pour Serge qui, en plus d'être Président de l'ASCA Fond (depuis 14 ans), porte la casquette de Secrétaire du Comité Départemental des Courses Hors-Stade, chronométreur, juge officiel et... dirigeant du club de rugby de Bazet !

Au-delà de l'aspect purement sportif, l'ASCA Fond et Grand Fond est avant tout une association qui contribue au bien-vivre ensemble, comme les nombreuses associations aureilhanaises, valeur oh combien chère à nos yeux ! Loin de l'argent fou du sport spectacle, athlètes et bénévoles du club véhiculent les valeurs d'un sport amateur, sans esprit de compétition exacerbé. Un esprit sain dans un corps sain ! Les nombreuses sorties pédestres sont également l'occasion de se retrouver, après l'effort, autour d'un bon repas. La devise du club n'est-elle pas « courir, boire, manger sans modération »...



## Le conseil municipal a décidé

le 2 décembre 2008 :

- D'approuver le plan de financement, par le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), des opérations de modernisation du quartier du Bout du Pont ;
- De réviser les tarifs publics pour l'année 2009 ;
- D'accompagner les aménagements réalisés par le Conseil Général sur la rue Jules Guesde.

## Générosité et solidarité - Téléthon 2008

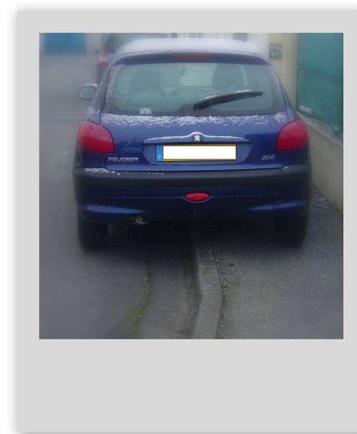
La 15<sup>ème</sup> édition du Téléthon a encore obtenu cette année un vif succès. Avec 8 343 € collectés, les sommes recueillies sur le Canton d'Aureilhan ont progressé de 11 % par rapport à 2007. Ce succès n'aurait pas eu lieu sans la générosité et la mobilisation des associations, des commerçants et des bénévoles du comité d'organisation. Qu'ils trouvent dans ces lignes l'expression des remerciements des organisateurs. Espérons que la solidarité sera encore au rendez-vous pour cette année 2009.



## Piétons et automobilistes : "Nous partageons la rue"

Voici un problème récurrent, rencontré par toutes les communes : le partage de l'espace public entre les piétons et les automobilistes. Et AUREILHAN n'échappe pas à la règle ! Comment arriver à une cohabitation, harmonieuse, entre les différents usagers de la voirie ? Tout simplement en respectant les règles élémentaires du « bien-vivre ensemble »... et du code de la route !

**Ainsi, amis automobilistes, ne stationnez pas sur les trottoirs ; les piétons vous en remercient ! D'autre part, afin de ne pas détériorer le travail des agents des Services Techniques, un petit effort supplémentaire vous est demandé pour respecter les espaces engazonnés, merci de ne pas y garer vos véhicules.**



... Pour votre information ...



**Le stationnement sur les trottoirs est constitutif d'une infraction et est réprimé par l'article R 417.10 du Code de la Route. Le contrevenant s'expose à une contravention de 35 euros et à la mise en fourrière de son véhicule. En effet, ce stationnement occasionne non seulement une gêne pour les piétons, mais également et surtout peut générer des accidents.**